

Travaux de modernisation du système de ventilation aux habitations Parthenais



Des travaux de plus de 135 000 \$ seront réalisés aux habitations Parthenais, situées au 2177, rue Logan. Les travaux consistent à remplacer l'unité de ventilation et à nettoyer les conduits de ventilation dans les corridors. Dans les logements dont les hottes de cuisine n'ont pas été remplacées dernièrement, les conduits des hottes seront nettoyés et de nouvelles hottes de cuisine seront installées. Les logements qui ont déjà de nouvelles hottes ne sont pas touchés. Ces travaux débuteront la première semaine d'août et se termineront la première semaine d'octobre.

Ces travaux occasionneront des dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière et va-et-vient des ouvriers dans les logements et dans les corridors. L'accès au garage ne sera pas possible, pour les entrées et les sorties, **pendant une journée, dans la semaine du 8 septembre**, afin d'installer une grue pour le remplacement de l'unité de ventilation sur le toit. Le moment

venu, l'OMHM vous préviendra. **Surveillez et lisez attentivement les AVIS pour connaître la date exacte.**

Nous sommes conscients des inconvénients qui seront engendrés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur.



L'ENTREPRENEUR

Maisonair Climatisation inc. est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Parthenais. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h, mais les rendez-vous dans les logements ne seront fixés qu'à partir de 8 h.** Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exige.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Le **12 juillet dernier**, à l'occasion d'une **rencontre d'information** aux habitations Parthenais, **Caroline Stewart**, agente de liaison, **Mouloud Raaf**, directeur de projets, et **Ionel Jura**, technicien en mécanique du bâtiment, ont expliqué aux **30 locataires** présents les travaux à venir dans l'immeuble. L'OMHM a tenu à informer les locataires que les travaux aux habitations Parthenais font partie des interventions mises de l'avant pour améliorer la qualité de l'air et contrôler le taux d'humidité et de condensation dans les murs afin d'empêcher l'apparition de moisissures dans les habitations. De plus, pour votre confort, **le système de ventilation fonctionnera dorénavant 24 h/24** – alors que, maintenant, il est arrêté de 23 h à 7 h.

Pour toutes questions ou préoccupations concernant les travaux, vous pouvez joindre votre agente de liaison **Caroline Stewart**, en composant le **514 872-9235**. **Veillez prendre note qu'elle sera absente du 21 juillet au 18 août.**

EXPLICATION DES TRAVAUX



RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
DANS LES CORRIDORS ET SUR LE TOIT		
Une nouvelle unité de ventilation sera installée sur le toit et les conduits dans les corridors seront nettoyés.	L'unité de ventilation est en fin de vie utile.	Meilleure qualité de l'air Prévention des moisissures Meilleur rendement
 OUVRIERS DANS LES LOGEMENTS 		
Les conduits existants seront nettoyés dans les logements où sera installée une hotte de cuisine.	Il faut s'assurer que les conduits sont propres avant d'installer une nouvelle hotte.	Qualité de l'air améliorée Meilleur rendement
Des hottes de cuisine seront remplacées dans certains logements.	Cette opération donne suite et termine le remplacement de hottes dans les logements.	Meilleur rendement Esthétique améliorée

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- Les travaux commenceront par le nettoyage des conduits et l'installation de nouvelles hottes uniquement dans les logements où les hottes n'ont pas encore été remplacées.
- Ils se poursuivront par les travaux de nettoyage des conduits dans les corridors et l'installation de la nouvelle unité de ventilation sur le toit.
- Lorsque l'ensemble des travaux sera terminé, une vérification du fonctionnement de l'ensemble des installations sera faite.

PLANIFICATION DES TRAVAUX ET INSTALLATIONS

QUAND	TRAVAUX	DURÉE
Du 5 août à la mi-août	Les travaux auront lieu dans les logements où sera installée une nouvelle hotte de cuisine, puis dans les corridors.	Environ 2 semaines pour l'ensemble
De la mi-août au 5 septembre	Les ouvriers travailleront à la préparation et à la mise en place du nouveau système de ventilation. Les travaux auront lieu dans les corridors, dans le garage et sur le toit.	Environ 3 semaines
Du 8 septembre au 22 septembre	La grue sera installée pour monter au toit la nouvelle unité. L'ancienne unité de ventilation sera retirée du toit et la nouvelle sera installée et mise en marche.	Environ 2 semaines
Du 22 septembre au 4 octobre	Le fonctionnement des systèmes sera vérifié dans les corridors.	Environ 2 semaines

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Une visite de l'entrepreneur **est prévue dans chaque logement** au cours des prochains jours **afin d'identifier les logements où les hottes** de cuisine doivent être **remplacées**. Un **AVIS** sera **posé sur votre porte** pour indiquer **la journée de la visite**. Si votre **hotte a déjà été remplacée**, cette **visite ne vous touche pas**. Veuillez nous indiquer **par un simple mot sur votre porte que votre hotte a déjà été remplacée**. Ainsi, vous **n'aurez pas à attendre cette visite**.

AUX LOCATAIRES DONT LE LOGEMENT EXIGE L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE HOTTE:

Votre collaboration est essentielle au bon déroulement des travaux puisque **votre présence sera requise** afin que les ouvriers puissent travailler dans votre logement. **Lorsqu'il sera temps d'effectuer les travaux dans votre logement, l'entrepreneur vous préviendra et fixera un rendez-vous** afin que les ouvriers puissent entrer chez vous. Pour vous joindre, l'entrepreneur **placera un AVIS sur votre porte 48 heures** à l'avance.

Vous devez vous assurer d'être **présent à la maison au moment fixé par l'entrepreneur**. Si vous ne pouvez y être, **désignez une personne de confiance, un voisin ou un ami** pour être présent à votre place. Si, pour une raison majeure ou imprévue, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, nous vous demandons d'en **informer le plus rapidement possible les ouvriers afin de prendre un arrangement**. Au moment **prévu pour le nettoyage des conduits et l'installation de la hotte de cuisine**, vous aurez à **dégager le dessus de la cuisinière et les comptoirs de cuisine adjacents**.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS PARTHENAIS

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Caroline Stewart
- ◆ Directeur de projets :
Mouloud Raaf
- ◆ Technicien en mécanique du bâtiment :
Ionel Jura



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à la sécurité :
Jacques Roberge
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Keven Tourangeau
- ◆ Agente de location :
Christelle Ntikajahato
- ◆ Organisatrice communautaire :
Michèle Daniels



Les travaux majeurs réalisés dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER Infochantier est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social et de la Consultation de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Jocelyne Dorris

Révision
Linguitech

Graphisme
LithoChic inc.